



DECLARATION liminaire à la F3SCT-A du 15 octobre 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT académique,

Au moment où s'inaugure la troisième année de fonctionnement des F3SCT, la FSU-CGT tient à souligner un certain nombre de choses.

Tout d'abord, le constat d'un réel engagement des acteurs de la santé au travail au service de la prévention des risques professionnels. La coordination et le partage des informations avec les représentants des personnels au sein des F3SCT progressent. Des habitudes de travail se prennent.

Il reste que le champ de la santé au travail est immense et que les moyens à disposition restent largement insuffisants (manque de médecins du travail, manque de temps pour faire de la prévention, manque de moyens budgétaires, insuffisance de la formation).

Quant au fonctionnement de l'instance, bien des points ont besoin d'être améliorés pour que la F3SCT puisse exercer pleinement ses missions.

L'impact de l'organisation du travail sur la santé notamment lors de la mise en œuvre des réformes ministérielles est un constat et l'évaluation de ses conséquences fait partie des attributions des F3SCT. Cela ne doit pas être exclu des points possibles à mettre à l'ordre du jour. Les mesures du Choc des savoirs vont venir dégrader très lourdement l'exercice du métier d'enseignant-e et exposer encore un peu plus les personnels à des RPS par le biais de la perte de sens du métier, les effets sur les emplois du temps, la remise en cause de la liberté pédagogique et le conflit de valeur lié au tri des élèves

De même la réforme de la voie pro se met en place, sur l'ensemble des trois années de formation, dès septembre avec une organisation de fin d'année de terminale qui laisse présager une forte dégradation des conditions de travail des enseignant-es avec examens à préparer, nouveaux emplois du temps, cours spécifiques à concevoir, suivi des PFMP et, pour les enseignants de PSE, un temps très court pour corriger les copies des épreuves prévues en toute fin de parcours. Pour les chef-fes d'établissements, la pression sera importante également avec l'organisation de ce parcours en Y demandé dès le début d'année sans connaître encore les élèves inscrits dans les 2 parcours.

La précarisation du statut du fonctionnaire et la mise en concurrence avec des recrutements de contractuels sur des besoins pérennes, la modification de la formation initiale comme continue, l'individualisation par l'indemnitaire d'une partie de plus en plus importante des rémunérations impactent les conditions de travail. Bref, avec l'ensemble de ses mesures et des annonces dans un contexte de suppression de 4000 emplois, le ministère aurait souhaité multiplier les RPS, il ne pouvait pas mieux s'y prendre!

Afin d'améliorer également le fonctionnement de l'instance et lui permettre de participer pleinement au Plan académique de Prévention, il est urgent de fournir aux membres de la F3SCT:

- L'information quand des travaux importants concernant le bâti scolaire sont prévus (construction ou rénovation) ce qui relève d'une obligation réglementaire,
- L'information concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles doit être donnée sans attendre la publication du Bilan social académique, de façon à permettre l'analyse et la prévention. Les représentants des personnels au sein des F3SCT doivent réellement être considérés

comme des acteurs de la prévention. Toute latitude doit leur être donnée pour qu'il puisse faire ce travail.

- L'information concernant les refus de mise en place des préconisations médicales.

De plus, nous continuons de vous alerter sur le manque de personnels qui se fait ressentir à tous les niveaux. On manque notamment d'AESH mais aussi d'AED, de CPE, de PSY-EN, d'AS, de personnels administratifs, de personnels irtf et de personnels de direction. La pénurie de médecins scolaires provoque une surcharge de travail, voire un glissement de tâches, pour les infirmi(è)res et les assistantes sociales déjà épuisé(e)s. L'utilisation de logiciels (LIEN, RENOIRH, OPALE, COLIBRI, ...) inadaptés, chronophages et manquant d'ergonomie ne fait qu'accroître la dégradation des conditions de travail des personnels.

La Fsu-CGT éducation salue la circulaire du 11 juin 2024 relative à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail dans la fonction publique. Elle rappelle que "Le document unique d'évaluation des risques professionnels doit être considéré comme un outil de dialogue pour un diagnostic partagé. Les actions d'amélioration proposées et discutées collectivement avec les agents et l'ensemble des acteurs, notamment au sein des instances consultatives dédiées à la santé au travail, doivent contribuer à instaurer ou consolider une dynamique d'amélioration continue au sein des unités de travail et, de ce fait, participer à l'amélioration des conditions de travail de tous." Ainsi elle rappelle aussi que " La prévention des risques professionnels est mise en œuvre de manière dynamique, sous la forme d'un processus d'amélioration continue. La première étape consiste en l'identification des situations de travail dangereuses et l'évaluation des risques professionnels qu'elles engendrent, notamment au travers de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels. Cela permet d'élaborer des actions de prévention (A), qui font ensuite l'objet du suivi régulier de leur mise en œuvre et de leur efficacité, afin, le cas échéant, de proposer des actions correctrices complémentaires. La deuxième étape consiste en l'élaboration d'un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (B) qui repose sur le résultat de l'évaluation des risques professionnels, les données relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail contenues dans le rapport social unique ainsi que les mesures non-exécutées du programme annuel de l'année antérieure et qui est soumis au dialogue social."

Même si l'absence de gouvernance politique des mois d'été a permis aux personnels d'avoir le temps sans annonce et réforme heurtant leurs valeurs et leurs métiers, l'absence de pilotage interroge cet automne. Le budget d'austérité prive de moyens toute politique d'envergure garantissant la santé des personnels en même temps qu'elle ne peut qu'aggraver leurs conditions de travail. L'inquiétude de la profession est grande et l'on ne voit pas comment, dans ces conditions, la crise du recrutement se résoudrait. Cette dernière constitue, en effet, à part entière un indicateur de santé au travail.